

**COMPTE-RENDU DU TROISIEME COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET GIZC :
« LES MAURES, UN TERRITOIRE DE MEDITERRANEE »
19 DECEMBRE 2006 – MAIRIE DE CAVALAIRE**

Le troisième comité de pilotage du projet GIZC du Littoral des Maures s'est tenu le mardi 19 décembre 2006 à la Mairie de Cavalaire, sous la présidence de M. Louis FOUCHER, Maire de la commune et Vice-Président du SIVOM du Littoral des Maures.

Ordre du jour :

- Eléments de bilan des actions développées lors de l'expérimentation
- Prolongement de la démarche : orientations

Présents :

Mme Christine SANDEL, Conseillère Régionale, déléguée au Littoral
M. Louis FOUCHER, Vice-Président du SIVOM du Littoral des Maures, Maire de Cavalaire
M. Roger MUNOS, Adjoint au Maire de Cavalaire
M. Pierre RIGOTTI, Adjoint au Maire de La Croix Valmer
M. Philippe LASSALLE, Chargé de mission Littoral, SGAR
M. Guillaume SELLIER, Directeur Départemental des Affaires Maritimes du Var
M. Jean-Pierre NICOL, Directeur du Parc National de Port-Cros
M. Jean-Claude DHERMENT, Parc National de Port-Cros
M. Olivier ARNAL, Chef de mission, IFREMER
M. Jean-Paul LLAVADOR, Directeur du syndicat du SCOT Grimaud - Saint-Tropez
M. Guy MARTIN, Chef de cabinet du Maire de Ramatuelle
M. Rémy DROUIN, Directeur du service Environnement, Mairie de Cavalaire
M. Bernard DHORNE, Directeur du SIVOM du Littoral des Maures
M. Jean-Philippe MORIN, Chef de service de l'Observatoire Marin
M. Damien BELLON, Chargé de mission GIZC, SIVOM du Littoral des Maures
Mme Odile JACQUEMIN, Directrice de MALTAE
M. Jean-Louis PACITTO, Chargé de mission, PEP « Paysage de l'entre terre et mer »
M. Jean BELVISI, Photographe
M. Jean-Charles TOURNEUR, Association GAPE Pays des Maures
Mlle Magali MOUCHENE, ancienne stagiaire du Conseil Régional

Excusés :

M. Michel HENRY, Sous-Préfet du Var, Sous Préfecture de Draguignan
Mme Anne-Marie COUMARIANOS, Présidente du SIVOM du Littoral des Maures, Maire du Rayol-Canadel
M. Roland BRUNO, Vice-Président du SIVOM du Littoral des Maures, Maire de Ramatuelle
M. Pierre BERENGUIER, Vice-Président du SIVOM du Littoral des Maures, Maire de La Croix Valmer
Mme Sandrine SELLIER-RICHIEZ, Préfecture Maritime de Méditerranée, Division Action de l'Etat en mer
M. Yves COMPAIN, Délégué adjoint de façade Méditerranée, DIREN PACA
M. Christian DESPLATS, Délégué régional, Conservatoire du Littoral

Louis FOUCHER accueille les participants et souhaite la bienvenue à tous les partenaires. Il fait part du plaisir qui est le sien de recevoir en sa mairie le troisième comité de pilotage de la gestion intégrée. Il évoque ses réticences initiales puis l'attention qu'il porte à l'expérimentation, considérant l'incidence indéniable qu'elle peut avoir sur les politiques locales, à l'instar de la réflexion menée à Cavalaire autour du projet Foncin, élément constitutif du projet « Les Maures, un territoire de Méditerranée pour une gestion intégrée du littoral ».

Il précise que l'Observatoire Marin est, à ses yeux, la pierre angulaire de cette démarche GIZC. Il regrette une réticence passée concernant l'extension de l'Observatoire Marin mais indique sa volonté désormais acquise à cette application.

Dans son propos d'introduction, Christine SANDEL précise qu'elle suit depuis le premier jour et avec beaucoup d'intérêt le projet GIZC du Littoral des Maures.

Le projet a eu un calendrier chargé ces derniers mois avec de nombreuses actions sur le territoire syndical et l'aire de réflexion, et enrichissant la démarche locale par plusieurs participations aux rencontres nationales inter-GIZC.

Elle souligne que l'expérimentation commence à porter ses fruits ; il reste à valider le travail du maître d'ouvrage, le SIVOM du Littoral des Maures, et du maître d'œuvre, l'association MALTAE, s'enrichissant l'un et l'autre, malgré des incompréhensions occasionnelles, bien légitimes, de langage entre les deux approches.

Tous les axes ont été développés avec plus ou moins d'ampleur.

Elle regrette que l'axe de travail relatif à la protection du patrimoine forestier, s'appuyant sur les acquis de la Charte Forestière de Territoire, n'ait pas pris plus d'ampleur. L'Association des Communes Forestières du Var, partenaire du projet GIZC, ayant éprouvé des difficultés à s'engager effectivement dans la réflexion commune, déplorant peut-être un défaut d'action de la démarche, le volet forestier a été moins bien développé que les autres axes.

A trois mois du rendu de l'expérimentation, il faut reconnaître le caractère innovant du contenu culturel qu'elle a véhiculé, aspect qui fait défaut dans de nombreux autres projets retenus par la DIACT.

Christine SANDEL précise qu'il est maintenant nécessaire de passer à la phase de « mise en acte », avec des moyens conséquents.

Elle invite les participants à débattre des bilans de l'année 2006, de l'implication ou non des différents partenaires, de la mise en acte de la démarche pour 2007, et de la bonne ou moins bonne gouvernance, volet fondamental de la démarche de GIZC. Elle insiste sur cette autre innovation que représente cet appel à projet conjoint DIACT et Secrétariat Général de la Mer, première démarche nationale intégrée.

Pour la lettre n°3 de la GIZC, elle souhaite une écriture collégiale, laissant la plume aux partenaires, afin de partager davantage l'expérimentation.

En conclusion, elle formule le vœu que cette démarche réponde à la nécessité de devenir une expérimentation en acte.

Philippe LASSALLE souligne que le projet GIZC littoral des Maures, et l'équipe bipolaire qui l'accompagne, suscitent beaucoup de sympathie, de dialogue et d'intérêt, notamment à l'échelle régionale (Région, Préfecture de région) qui concerne le projet au plus près.

Il précise que le projet GIZC a fait son chemin (la mise en place d'une méthode), a su se faire apprécier (une participation active aux échanges nationaux) et a même apporté beaucoup de vie et de conviction dans cette participation aux échanges d'expériences au niveau régional et national.

Pour Philippe LASSALLE, c'est un projet riche d'enseignements qui, par exemple, a su mettre en valeur le caractère original et exemplaire de l'Observatoire Marin, renforcer l'audience et fait entrevoir l'élargissement des domaines de compétences de celui-ci.

Il souligne que l'équipe du projet GIZC a obtenu des résultats certains en s'appuyant sur une méthode, méthode d'ailleurs clairement présentée dans « La Lettre de la GIZC en littoral des Maures », n°2.

Selon lui, l'ensemble des projets de PACA (*leurs acquis*) pourrait permettre de jeter les bases (*mettre en place*) une politique régionale de gestion intégrée des zones côtières. Le projet GIZC littoral des Maures participera à nourrir le bilan national. La dernière rencontre nationale des porteurs des projets de l'appel à projet GIZC aura lieu, le 15 mars, à Paris. Elle permettra de donner une vue d'ensemble de la mise en œuvre des projets.

Le projet GIZC littoral des Maures devra s'inscrire dans la durée et poursuivre la démarche au-delà de la phase d'expérimentation ; c'est le souhait des partenaires régionaux (et même nationaux).

Philippe LASSALLE félicite l'équipe projet pour la clarté d'ensemble qui se dégage des messages de communication, élaborés aux différentes étapes du projet (des documents de communication clairs), notamment à mi parcours de l'expérimentation (septembre 2006), malgré la complexité des enjeux du littoral des Maures et la complexité (la richesse) du jeu des acteurs.

Bernard DHORNE précise que cette réunion était importante afin de dégager une clarté d'ensemble du projet et faire un point sur les acquis de l'expérimentation. Il rappelle que le comité d'orientation de l'Observatoire Marin a permis de mettre en avant la démarche de gestion intégrée en cours et de souligner les apports concrets qu'il a obtenu en retour, notamment en termes de partenariat.

Odile JACQUEMIN souligne à ce titre le partenariat atypique entre le SIVOM du Littoral des Maures et l'association MALTAE durant toute la durée de l'expérimentation. Elle souligne la tâche difficile confiée au chargé de mission, Damien BELLON, d'assurer la liaison entre ces « deux mondes », l'un tourné vers la gestion et l'environnement, l'autre plus vers la recherche et l'aménagement du territoire.

Damien BELLON précise qu'une partie des éléments de bilan est présentée ce jour, mais le bilan final de l'expérimentation sera dressé en concertation avec les partenaires.

Présentation des objectifs initiaux et des axes de travail par Damien BELLON

Présentation du Carnet de bord par Odile JACQUEMIN avec l'accompagnement photographique des travaux de Jean BELVISI

Le Carnet de bord, conçu comme un « état des lieux/ état des liens » chronologique, a pour objectif de « se regarder faire » pour évaluer et évoluer ; il constitue les archives de l'action et la valorise. Il permet de donner à lire la conscience du temps qui passe, en garder des traces, pour inviter à une écriture collective de l'histoire, c'est se mettre en situation d'agrèger dans la durée, d'intégrer le temps. Ce travail de récolte de la mémoire devient un outil de communication, et donne les moyens, in fine, de réaliser l'évaluation qu'attend l'Etat de cette expérimentation.

Cette présentation était accompagnée du diaporama composé des photos prises par Jean BELVISI, en suivant pas à pas le déroulement des journées de terrain. Cette restitution iconographique a suscité des réactions enthousiastes de la part des participants.

Présentation des éléments de bilan par Damien BELLON

Les éléments de méthode sont notamment les suivants :

- valoriser le principe des immersions de terrain
- impliquer la population locale dans la gestion du territoire
- croiser les regards entre experts, institutions et administrés
- favoriser le débat public et la concertation
- faciliter l'accès à la connaissance et la rendre attractive
- s'assurer que chaque acteur est conscient de son rôle et de sa responsabilité.

[Document de présentation disponible auprès de l'équipe projet]

Odile JACQUEMIN évoque le stage « Le paysage littoral » qui a été organisé, du 4 au 6 décembre 2006, par l'Institut national du paysage (INP) et MALTAE sur l'aire de réflexion de la GIZC en présence de l'Architecte des Bâtiments de France, insistant sur la qualité des participants qui a permis de révéler la réalité d'un territoire de pédagogie. A noter que, dans le cadre des « échanges inter-GIZC », des représentants des projets GIZC de PACA ont participé à ce stage.

Elle précise que la présence de l'équipe de MALTAE aux manifestations nationales était un de leur engagement mais aussi une réelle nécessité.

Concernant le prolongement de la démarche, Jean-Paul LLAVADOR précise qu'il est souvent difficile de sortir d'une expérimentation, même si elle est réussie, comme c'est le cas pour le projet GIZC du Littoral des Maures.

Il explique qu'un chapitre individualisé du SCOT valant SMVM va être ouvert, en prolongement de la démarche du SCOT des cantons de Grimaud et Saint-Tropez, récemment approuvé.

Le volet maritime du SCOT va permettre d'introduire l'approche littorale, qui recouvre celle de la GIZC. Il indique aux acteurs de la GIZC qu'il leur appartiendra de venir orienter cette étude. Celle-ci aura des objectifs très concrets en matière de protection du milieu marin, de développement durable sur le littoral, de transports maritimes, ou concernant les ouvrages portuaires.

L'esprit de la Gestion Intégrée devra rencontrer l'attente des élus, avec des arbitrages, des décisions et des prescriptions.

Concernant le projet de Communauté de communes sur le golfe Grimaud Saint-Tropez, Jean-Paul LLAVADOR fait part aux participants, sous le contrôle de M. Louis FOUCHER, président de séance, que l'Observatoire Marin sera une des compétences de la future intercommunalité. L'esprit de la GIZC pourra donc se prolonger dans la Communauté de communes. Il précise que le territoire le plus pertinent pour la GIZC serait l'entier territoire des Maures, considérant le patrimoine communautaire et la gestion partagée qu'il appelle.

Il annonce également la création d'un syndicat mixte pour la mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire.

Il lui semble que la Région, forte de sa compétence en aménagement du territoire, et grâce à l'étude qu'elle a lancée, ambitionne de mettre en œuvre une gestion intégrée sur le territoire des Maures.

Il précise enfin que le Pôle d'excellence rural, démarche engagée en juin 2006 à l'initiative du syndicat du SCOT, n'est pas un projet supplémentaire mais plutôt un moyen de financement au service d'une démarche commune sur le massif forestier.

Guillaume SELLIER, représentant le Préfet maritime, affirme ne pas adhérer, pour sa part, à la satisfaction exprimée par les participants. Il regrette notamment « l'insuffisance de gestion du projet ».

Selon lui, l'Etat demande de mettre en place un dispositif expérimental de gestion intégrée ; ce qui ne correspond pas au dispositif expérimental, tel que présenté ici...

Il y a un bilan à mettre en place dans un objectif d'aménagement conjoint de l'espace marin et de l'espace terrestre. Il souligne l'importance de prendre la problématique terrestre et marine, et de les traiter ensemble.

Guillaume SELLIER juge nécessaire de choisir un ou deux projets et de travailler entièrement dessus. Il a l'impression que la communication sur l'existant serait l'aboutissement de la GIZC. Or il faut selon lui que le projet GIZC apporte une plus value à une problématique d'aménagement du littoral.

Il propose alors des exemples d'actions de gestion relatifs aux mouillages et au problème des eaux noires. A ce sujet, il remarque qu'une communication sur la gestion des déchets est nécessaire.

Pour Guillaume SELLIER, la possibilité de développer du tourisme collectif pour lutter contre la multiplication du tourisme individuel (idée proposée par Odile JACQUEMIN) est une approche intéressante.

Selon lui, les individus sont conscients qu'ils ont un patrimoine maritime à protéger, et la communication doit être généralisée, mais il faut travailler sur des projets très concrets. Les collectivités territoriales n'ont pas toujours la compétence technique pour mener à bien leurs projets.

Il insiste sur la nécessité d'engager des réflexions rapides d'ici mars prochain pour le rapport d'évaluation. Le directeur départemental des affaires maritimes propose à l'équipe projet de travailler sur un projet très concret : la définition, en un an, du nombre maximal de mouillages autorisés, car il n'a pas la légitimité de fixer le nombre de zones de mouillage.

Il précise enfin que l'équipe projet doit être le trait d'union entre l'administration, les élus et la population.

Suite aux propos de Guillaume SELLIER sur la nécessité de s'appuyer sur des projets concrets d'aménagement, Louis FOUCHER fait remarquer que les mouillages organisés installés à Cavalaire correspondent bien à une action de Gestion Intégrée ; il précise que plusieurs années ont été nécessaires pour parvenir à concrétiser ce projet.

Bernard DHORNE souligne à propos de communication la difficulté d'être d'accord sur les mots et les contenus.

L'appel à projets demande de proposer une méthodologie, afin de définir quelle est la meilleure méthode pour engager des démarches de projet.

Dans le mot « communication », il faut d'emblée exclure l'idée d'affichage et de publicité : dans le contexte qui nous intéresse, la communication consiste à fournir des informations et faire du lien.

Il souligne l'importance de faire partager un projet, impliquer les acteurs locaux dès l'initial, afin que les participants viennent à la présentation finale pour voir s'ils s'y reconnaissent.

Il rappelle ainsi que la communication au premier jour est essentielle, pour que les gens s'intéressent au projet et se l'approprient.

Suite aux précisions de Bernard DHORNE, Guillaume SELLIER reconnaît être en accord avec la méthode de concertation développée dans le projet GIZC et précise qu'il s'agit d'une « consultation démocratique ».

En réponse à Guillaume SELLIER, Jean-Philippe MORIN rappelle comment ont été définis les axes de travail du projet. Lors de la première réunion du projet GIZC, la durée de l'expérimentation (18 mois) avait été jugée trop courte pour mener un projet dans son intégralité. Le groupe porteur avait donc préféré s'intéresser à des projets en cours dans les communes et à valoriser l'exemplarité des opérations ayant abouti à la satisfaction.

Il indique toutefois que des projets concrets sont également mis en œuvre tels que les mouillages organisés et l'aménagement de sites de plongées. Ces actions devront figurer en bonne place dans le rapport d'évaluation.

Jean-Pierre NICOL met en évidence la difficulté du projet GIZC : le projet est orienté sur la méthode, mais la méthode est évaluée par ce qu'elle apporte de concret. Comment mieux parler de la méthode qu'en l'appuyant sur les actions qui l'ont mise en évidence ?

Selon lui, la démarche du littoral des Maures est un succès, car des progrès sont enregistrés. Il rappelle les incertitudes soulevées à l'origine du projet concernant la démarche à adopter et reconnaît que les idées sont aujourd'hui plus claires : on sait comment procéder dorénavant.

Il précise que la journée « La Terre vue de la mer » était un grand moment. Pour lui, ce n'est pas seulement une balade en bateau, c'est de la sensibilisation, et de l'éducation. Chaque personne est sortie enrichie de cette journée, bien qu'il soit difficile d'échanger avec le grand public. Selon lui, cette journée est une réussite de ce point de vue, c'est une action à retenir en terme de méthode.

Jean-Pierre NICOL juge nécessaire d'ancrer la méthodologie par la mise en œuvre d'actions.

Il évoque la nécessité d'une culture partagée, d'un changement de culture.

Il souligne que la journée « Entre Mer et Forêt » était également intéressante, car elle a permis de mettre en avant de nouvelles méthodes de concertation.

Concernant la réception du chantier de débroussaillage, il reconnaît que cette manifestation a suscité de nombreuses discussions, cette expérimentation permettra de porter ses fruits et d'organiser différemment le prochain chantier.

Le lancement de la réflexion sur la zone d'adhésion du Parc National de Port-Cros va susciter une démarche de Gestion Intégrée : le Parc pourra alors s'inspirer du travail qui a été fait sur le littoral des Maures.

Olivier ARNAL rappelle qu'IFREMER est impliqué au niveau national dans cette démarche GIZC, qui a un caractère exploratoire. Il explique avoir participé à plusieurs journées et réunions, pour s'informer sur les démarches en cours sur ce territoire.

Selon lui, le projet des Maures est une démarche à 80 % culturelle.

Il juge nécessaire de faire ressortir des outils de gestion pour l'avenir.

Il rappelle que lors de la première réunion, la volonté de communiquer avait été clairement exprimée ; pour lui, le projet est réussi sur ce point.

Il souligne que c'est une expérience à dimension culturelle forte, avec un peu trop de qualitatif selon lui.

Il relève l'importance de faire l'évaluation de l'expérimentation, mais également de faire apparaître des outils de méthode avec des aspects quantitatifs, afin notamment de permettre de mieux évaluer le projet au niveau national.

Le bilan consistera à dire quelles sont les forces et les faiblesses de la démarche.

Pour Olivier ARNAL, on n'entend pas suffisamment parler de l'Observatoire Marin dans la démarche GIZC, il faut davantage s'appuyer sur les acquis et les compétences de cette structure, qui est une spécificité locale.

Concernant le rapport d'évaluation, Olivier ARNAL souhaite que l'équipe projet explique les raisons d'une présentation appuyée sur l'aspect culturel et social, qui a trop peu été pris en compte par le passé.

Suite aux interventions qui précèdent, Christine SANDEL exprime sa satisfaction de voir aujourd'hui la réciprocité entre les partenaires et le projet lui-même, et constate que le rôle du projet est dorénavant reconnu.

Elle rappelle que le prolongement de la démarche est apparu à l'évidence lors du Comité d'Orientation de l'Observatoire Marin le 1^{er} décembre dernier, sa vision et son approche de la gestion du littoral en font logiquement un axe fort parmi les cinq initialement définis dans le projet. Il semble donc intéressant d'accorder à cette structure toute l'attention qu'elle mérite car elle se révèle être l'issue de l'expérimentation, si l'on veut bien se référer aux propos de Jean-Paul LLAVADOR.

Elle souligne enfin que le Domaine Foncin vient alimenter la réflexion sur la cartographie et s'intègre bien dans cette perspective.

Rémy DROUIN juge important de préciser ce qu'on attend du projet GIZC. Il précise que la démarche d'expérimentation a permis de comprendre que la communication in situ en petits groupes est plus efficace que les grand-messes.

Il rappelle que le groupe porteur ne souhaitait pas faire de la réflexion de Gestion Intégrée sur un ou deux thèmes, car cela se faisait déjà sur le territoire depuis plusieurs années (l'opération port propre, les mouillages organisés, l'aménagement des sites de plongée, le suivi du trait de côte). Il précise que l'avantage de cette démarche est de permettre une vision globale, mais aussi de rechercher le moyen de faire en sorte que la population locale s'approprie le devenir du pays dans lequel elle vit, qu'elle s'approprie le territoire.

C'était notamment l'objectif de la journée « La Terre vue de la Mer » le 6 juin : celle-ci ambitionnait, depuis la mer, de rendre accessibles des données théoriques à des personnes qui ne maîtrisent pas forcément ces sujets.

Rémy DROUIN relève que les problèmes rencontrés sur les projets sont souvent liés à la méthode. Bien des projets, où peu d'importance était accordée à la méthode, se sont soldés par des échecs, ainsi que le constate le bilan dressé par l'équipe projet. Le projet GIZC a permis d'imaginer d'autres formes de dialogues avec la population.

Rémy DROUIN ayant précisé l'importance d'avoir une réflexion globale et d'établir les bases d'une bonne concertation, Guillaume SELLIER demande à l'équipe projet de clairement expliciter ces points de méthode dans le rapport. Il est important de dire pourquoi l'équipe projet ne s'est pas appuyée sur les actions déjà en cours, et s'est focalisée sur la méthode.

Jean-Louis PACITTO remarque qu'il est peut-être plus difficile de rentrer dans l'expérimentation que d'en sortir. Il souligne que dans un tel projet il est indispensable de s'intéresser au volet culturel. Il rappelle également qu'il est nécessaire de s'atteler à relire tous les comptes-rendus de réunion car les échanges qui s'y sont déroulés sont très riches. On pourra en sortir des idées et des projets opérationnels, mais le volet culturel devra être conservé avec une volonté de créativité. L'expérimentation doit être continue et la reproductivité est une question de chaque instant dans tous les secteurs.

Guy MARTIN affirme avoir beaucoup apprécié la teneur des échanges et s'associe au sentiment général.

Il remercie Guillaume SELLIER d'avoir montré le chantier qui attend les communes du SIVOM en matière de gestion des masses d'eau.

Pierre RIGOTTI est satisfait de savoir que cette phase d'expérimentation va donner lieu à des actions concrètes.

Concernant la réception du chantier de débroussaillage organisée en invitant des habitants, il reconnaît que cette action a permis le croisement de deux positions : la protection contre l'incendie et l'intégration paysagère jusque là vécue comme inconciliable. Concernant le rapport d'évaluation, il importe de définir des règles, des prescriptions, de façon à ce que ce diagnostic serve aux personnes compétentes sur les différents projets à venir.

Jean-Charles TOURNEUR regrette que le projet n'ait pas intégré les îles, ni la plaine des Maures : timorée en cette occurrence, la pertinence de la démarche s'en est ressentie.

Il constate que lors de ces journées, on ne récolte qu'une participation minimale, c'est quasi exclusivement des personnes déjà sensibilisées qui se sont déplacées. Selon lui, le problème majeur est réellement d'impliquer l'ensemble de la population et d'amener les gens à être davantage concernés. Il est nécessaire de faire de l'éducation et d'associer également l'éducation nationale à cette démarche.

Odile JACQUEMIN rappelle alors que « l'action » comprend à la fois le « quoi » et le « comment » et que l'intérêt du projet était essentiellement de savoir « comment faire ».

Suite à ces précisions, Guillaume SELLIER propose de faire ressortir davantage ce point de méthode dans le rapport d'évaluation.

En conclusion à ces échanges constructifs et aux différents points de vue étayés, Philippe LASSALLE rappelle que la GIZC est bien une démarche partenariale et concertée, une démarche qui s'appuie sur la mise en œuvre de projets et qui recherche une vision globale et de long terme.

Les problèmes de mouillages organisés font partie de la gestion intégrée au quotidien et poursuivent un objectif de long terme : la protection de l'environnement marin.

Il s'engage à faire son possible pour que soit assurée la prise en compte du projet Foncin dans les priorités budgétaires régionales.

Il se dit persuadé que les propositions de Jean-Paul LLAVADOR sont encourageantes pour le prolongement de la démarche de gestion intégrée des Maures. Ces propositions ouvrent des pistes institutionnelles de mise en œuvre de la démarche GIZC.

Selon Philippe LASSALLE, il est important que le projet de gestion intégrée du littoral des Maures conserve ses deux approches (SIVOM et MALTAE), ses deux discours complémentaires. Ce sont deux façons d'aborder les choses, avec un bonus culturel.

Le projet GIZC du Littoral des Maures respecte bien le cahier des charges de l'appel à projet qui vise à structurer une approche globale et partenariale au niveau local.

Il insiste également sur la nécessité d'arriver à une mise en œuvre d'outils d'ingénierie.

Il confirme que le discours demeure commun et complémentaire entre la Préfecture de région et la Préfecture maritime (méthode, diagnostic, propositions), toutes deux chargées du suivi de l'expérimentation GIZC.

Il conclut en souhaitant que des journées régionales inter-GIZC puissent être organisées, avec la Région, dès février si le calendrier et un lieu pressenti le permettaient, de façon à poursuivre la détermination des acquis communs aux projets GIZC de PACA et au-delà...

Les futures journées sont présentées aux participants :

- la balade d'hiver fixée le samedi 18 janvier aux Salins d'Hyères
- le comité de pilotage du PEP le 21 février

D'autres journées sont également proposées, mais les dates sont à définir :

- la visite du site Natura 2000 des Trois Caps
- la visite d'un autre territoire d'expérimentation GIZC
- l'exposition des photos de Jean BELVISI à la médiathèque de Cavalaire

Le point d'orgue et la nécessaire forme à donner à la phase d'expérimentation passent par la restitution élargie de ces acquis en vue de leur appropriation par l'ensemble des acteurs. La façon d'y parvenir consiste, si tout le monde en est d'accord, à réunir un comité de suivi du projet de gestion intégrée du littoral des Maures et à prévoir l'organisation d'une manifestation à l'adresse d'un large public tel qu'un forum (une journée de réflexion, conférences, débats, expositions, projections).

Constatant qu'aucune objection n'est formulée à ces propositions, Louis FOUCHER invite l'équipe projet à œuvrer dans ce sens. Il se félicite de la teneur des échanges et remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation.

Fin de la réunion à 12h30

En conclusion des échanges qui ont émaillé cette réunion, se dégagent les acquis suivants :

- la pertinence du développement de la dimension culturelle du projet GIZC littoral des Maures (patrimoine culturel, littoral et marin, paysage littoral) qui fonde plusieurs projets structurants de la démarche GIZC (projet Foncin...) et qui s'inscrit dans la participation du public à la mise en œuvre et à la communication du projet GIZC (journées thématiques, parcours de découverte, carnet de bord photographique de l'expérimentation GIZC) ;
- l'importance de déterminer un prolongement à l'expérimentation du projet GIZC littoral des Maures qui touche à son terme ;
- l'esquisse de perspectives concrètes de nature à assurer un prolongement institutionnel et opérationnel à l'expérimentation : ouverture d'un volet littoral du SCOT de Grimaud St Tropez, projet de communauté de communes sur le golfe de Grimaud St Tropez (compétence observatoire marin), gestion intégrée sur le territoire des Maures (gouvernance de la Région en matière d'aménagement du territoire, charte forestière) ;
- l'Observatoire marin du SIVOM du littoral des Maures est un outil territorial de mise en œuvre et d'approfondissement de la démarche du projet GIZC littoral des Maures ; c'est une spécificité de ce territoire ; il s'agit d'en valoriser les acquis et les compétences ;
- la réalisation de mouillages organisés pour la plaisance et la plongée, conjointement avec les services de l'Etat, pourra être un élément opérationnel de mise en œuvre de la démarche GIZC ;
- la méthode d'immersion de terrain et l'évocation par l'image possèdent un fort pouvoir d'adhésion : il s'agit d'une piste intéressante pour élaborer la concertation.